



## AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS ET STATUTAIRES

Montreuil, le 23 novembre 2023

**ACCORD NAO (SUITE)**

# PRENONS L'AVANTAGE, ALLONS CHERCHER DAVANTAGE !

**Au terme d'une mise en scène poussive, la direction décide finalement d'appliquer de manière unilatérale et dans leur globalité, les mesures NAO qu'elle avait soumis à signature le 8 novembre dernier.**

**Fin du 1<sup>er</sup> acte.**

**Écrivons ensemble le 2<sup>ème</sup> !**

Le chantage fait aux organisations syndicales, donc aux cheminots, ne nous aura pas fait trembler. Nous avons raison.

La direction SNCF vient d'annoncer qu'elle décidait d'appliquer, malgré l'absence d'un accord majoritaire, les dispositions présentées lors de la table ronde NAO.

Par ailleurs, et comme le disait la CGT, elle n'avait aucune raison de soumettre le versement de la prime dite « du partage de la valeur » de 400 euros (non soumise à cotisations sociales et non pérenne), à une éventuelle signature majoritaire. C'est pourquoi, elle décide de porter cette question à l'ordre du jour de la prochaine plénière de l'instance commune (CCGPF). Comme quoi, d'autres recours existaient.

Tout ça était donc bien du bluff, un mauvais chantage, une manière d'envisager la négociation sociale sous le plus mauvais angle.

Si les cheminotes et les cheminots, dans un contexte inflationniste inédit, accueillent avec bienveillance les quelques mesures décidées bien que n'étant pas dupes de la faiblesse de celles-ci, ils ne renonceront pas à aller chercher ce que la direction leur doit réellement, et la note est salée !

Pour rappel, la CGT revendique :

- L'augmentation générale des salaires ne se limitant pas à l'inflation mesurée, mais tenant également compte du contentieux salarial ;
- La revalorisation des primes de travail et des mesures équivalentes pour les contractuels ;
- La revalorisation des primes, indemnités et allocations ;
- L'octroi d'un VÉRITABLE 13<sup>e</sup> mois pour l'ensemble des cheminots contractuels et statutaires ;
- L'augmentation des indemnités de résidence et son attribution à l'ensemble des cheminots contractuels et statutaires.

Il s'agit donc de poursuivre la bataille sur les salaires et d'en faire une priorité quotidienne et locale.

La CGT, avec ses militants locaux, va tout faire pour créer les conditions de l'unité des cheminots contractuels et statutaires la plus large possible.

**NE CÉDONS JAMAIS AUX INTIMIDATIONS,  
AUX PROVOCATIONS, AU CHANTAGE !  
SOYONS NOUS-MÊMES...  
...PARCE QUE NOUS LE VALONS BIEN !**

